

Commune déléguée de Veneux-Les Sablons

Veneux-Les Sablons, le 31 janvier 2018

Monsieur Alain BLANT  
Adjoint au Maire délégué de Veneux-Les Sablons  
référent du Plan Communal de Sauvegarde

*À l'attention des résidents*  
Quai du Loing  
Chemin du Passeur  
Rue du Viaduc (côté impair)  
Chemin de Halage  
Rue de la Pierre Morin (côté impair  
portion comprise entre la rue du Viaduc et le chemin de Halage)  
Veneux-Les Sablons  
77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE

N/Réf. : SEC / FLP / MB 08-005  
Affaire suivie : Fannielle MALLET  
Secrétariat du Maire délégué  
Service communication  
contact@veneuxlessablons.fr

Mesdames, Messieurs,

Les inondations ont touché de nombreuses communes du Sud Seine-et-Marne.

**Afin de répondre aux besoins urgents, des opérations exceptionnelles de collecte des déchets vont avoir lieu pour les foyers sinistrés de notre commune.**

En fonction de la décrue, nous adapterons les secteurs de collecte, notamment pour la collecte des encombrants\*, et dans les prochains jours sur certains quartiers très impactés comme Quai du Loing, Chemin du Passeur, rue du Viaduc et rue de la Pierre Morin.

*\*ATTENTION ne pas mettre des déchets toxiques (pots de peinture, solvants...).*

Les accès à la déchèterie d'Ecuelles seront facilités pour les personnes sinistrées par une convention à remplir en Mairie déléguée de Veneux-Les Sablons.

De plus, il sera proposé un service Allo Déchets (01 64 23 35 54) gratuit UNIQUEMENT pour les foyers ayant subi des sinistres. Pour cela, une convention est nécessaire. Elle est disponible en Mairie déléguée de Veneux-Les Sablons.

Enfin pour assurer un retour à la vie normale le plus rapidement possible, les équipes de la Protection Civile coordonnées par le Centre de secours entameront des opérations de déblaiement et de nettoyage dès **que la décrue effective le permettra.**

Nous vous invitons dès maintenant à prendre contact auprès des services administratifs de la Mairie déléguée de Veneux-Les Sablons afin de nous signaler vos besoins en vue de la préparation des opérations pour la livraison de bacs supplémentaires d'ordure ménagères, de collecte des encombrants, d'aide au déblaiement, d'obtention d'une attestation municipale ou d'une convention spéciale pour l'accès libre à la déchèterie d'Ecuelles.

Restant à votre écoute, et espérant répondre à vos besoins, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Adjoint au Maire délégué de Veneux-Les Sablons  
Réfèrent du Plan Communal de Sauvegarde



*Alain Blant*  
Alain BLANT

Contact : Mairie déléguée de Veneux-Les Sablons joignable **au 01 60 70 52 38, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30, le samedi de 9h à 12h**